



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HÉRANS

JUILLET 2022 N°37

Le mot du Maire



Chères Hérandounes, Chers Hérandous,

Comme vous pouvez le constater, nous profitons de cette période estivale pour faire réaliser les travaux nécessaires pour le bon fonctionnement de la commune, et le bien-être de tous, à savoir :

- continuation de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, cette année, sur l'ouest du village.
- rénovation du réseau d'eau potable alimentant la commune avec le remplacement de la conduite entre le village et Touage et des travaux ponctuels pour éradiquer les fuites, tout cela dans un contexte où la gestion de l'eau avec le réchauffement climatique va être une priorité.
- création d'un espace de jeux pour les enfants devant la salle des fêtes.
- création de jardins potagers pour les élèves de notre école et pour les habitants souhaitant cultiver leurs propres légumes.
- continuation de la rénovation de l'éclairage public en remplaçant les lampes énergivores par des lampes basse consommation, permettant de baisser la consommation électrique de 40% en 4 ans.
- réfection de certains de nos chemins et routes communales.

Le coût de tous ces investissements, grâce aux demandes réalisées par la commune, a été largement subventionné à hauteur de près de 80% pour certains projets par le département [isère](#) et la préfecture.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute et souhaitons à toutes et tous un bel été.

Le Maire,

Jean-Marie GARAT

Le mot du Maire	Page 1
Ce qui s'est passé	Page 2
Le Budget	Page 4
Ce qui est en cours	Page 5
Ce qui est prévu	Page 6
Les services	Page 8

Ce qui s'est passé

Classe de découverte en Ardèche :



L'enseignante de l'école a emmené les élèves en Ardèche pour une classe de découverte en partenariat avec l'école de Chatel. La commune a complété le financement et mis à disposition une employée municipale pour l'accompagnement.

Projet Conte :

Les élèves ont participé à ce projet soutenu par l'EMALA, avec les interventions (sous le couvert des Arts du Récit) de la conteuse professionnelle Elisabeth Calandry

Détecteurs de CO2 :

Afin de surveiller la qualité de l'air, des détecteurs de CO2 ont été installés dans l'école et dans la cantine. Ils permettront d'avertir pour que les pièces soient aérées avant qu'un risque de contamination Covid ne devienne trop important.

Trièves Gym :

La présidente de l'association Trièves Gym est décédée des suites d'une longue maladie, après être énergiquement restée à son poste jusqu'à ses derniers jours.

Nous présentons nos condoléances à ses proches.

Cérémonie du 8 mai :



Le 8 mai est célébré dans toutes les communes, pour commémorer l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale, aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe.

Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.

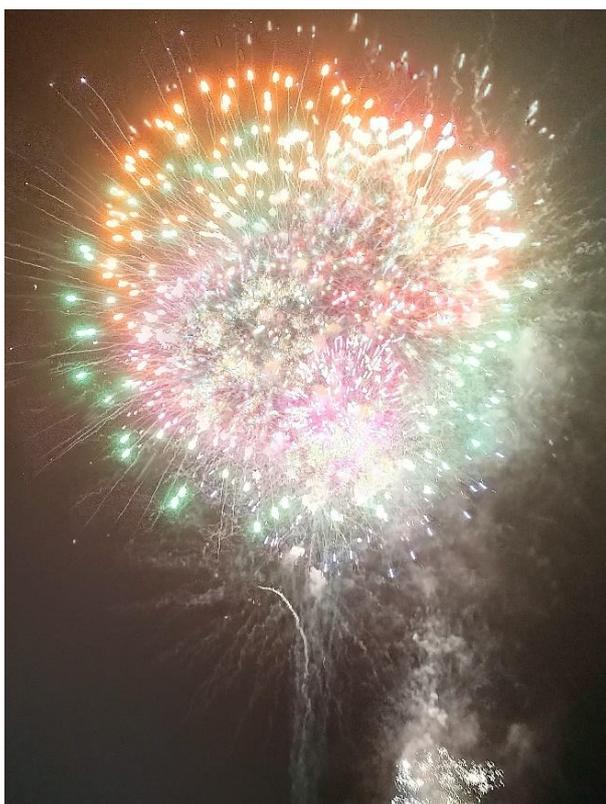
Fête des mères :



Dimanche 29 mai nous avons célébré la fête des mères. Cette tradition trouve son origine dans l'Antiquité, lorsque les Grecs rendaient hommage à Rhéa, la mère des dieux de l'Olympe. Les Romains se sont ensuite approprié la célébration et l'ont étendue à toutes les mères de famille. En France c'est en 1906 que l'union fraternelle des pères de famille méritants d'Artas, en Isère, instaure une "Fête des Mères" pour récompenser les mères les plus méritantes. Celle-ci sera démocratisée lors de la Première Guerre mondiale avec le Colonel La Croix-Laval qui créa une

"Journée des Mères" à Lyon pour rendre hommage à toutes les femmes ayant perdu leur fils ou leur mari pendant la guerre. En 1920, une première "Fête des mères de familles nombreuses" est apparue à l'échelle nationale. Le gouvernement a officialisé la "Journée des Mères" en 1929 pour soutenir la politique nataliste qui suit la Grande Guerre. La célébration de la fête sera ensuite vivement soutenue par le régime de Vichy. Le gouvernement a offert un nouveau cadre législatif à la fête des mères avec la loi du 24 mai 1950, après la Seconde Guerre mondiale.

Fête de la Saint Jean :



Samedi 18 juin 180 personnes sont venues au repas préparé par l'Association des Chasseurs. Après 2 ans sans fête à cause du Covid, c'était l'occasion pour le Comité des Fêtes de faire un feu d'artifice encore plus spectaculaire pour fêter ses 10 ans.



Les associations Trièves Gym et Cré'Art ont présenté leurs activités.

Budget : Résultats 2021

Le conseil municipal a approuvé en mars 2022 les comptes du budget communal 2021 et du budget de l'eau et assainissement 2021.

Budget communal :

Les recettes de fonctionnement baissent de 15 000 €.

Les dépenses de fonctionnement baissent de 2 000 € :

- dépenses de personnel (salaires et charges sociales) pour 171 610 €, en hausse de 5 600 € (hausse des charges sociales).
- des charges générales pour 197 800 € en hausse de 9 800 € (hausse du fuel et de l'électricité).
- des charges courantes (éclairage public, voirie, bâtiments, assurances) pour 96 524 € en baisse de 14 700 € (travaux reportés à 2022), comprenant 50 000 € de contribution au budget de l'eau, 6 000 € de subventions aux associations 9 000 € de participation aux syndicats intercommunaux et service d'incendie.

Budget de l'eau et assainissement :

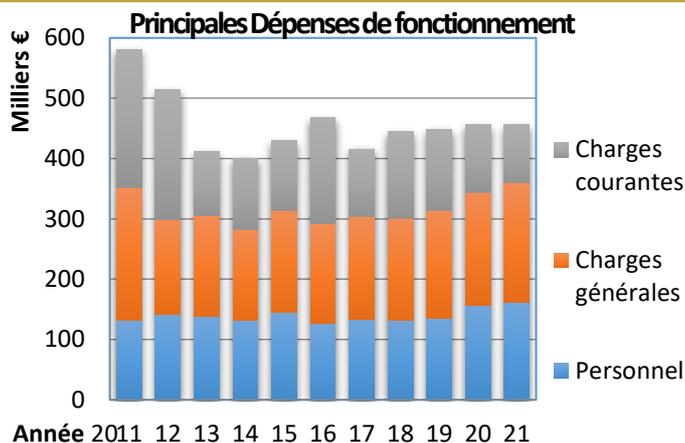
Les recettes de fonctionnement incluent une compensation par le budget communal (impôts locaux et autres)

Les dépenses de fonctionnement sont :

- le financement des 2 syndicats intercommunaux assurant notre alimentation en eau (37 000 € en 2021 au lieu de 27 000 € en 2020, appels de fonds non versés en 2020).
- les intérêts des emprunts (15 000 €, baisse liée à la progression du remboursement du capital).
- les dépenses générales (7 000 € en 2021 au lieu de 4 400 € en 2020, réparation de fuites).

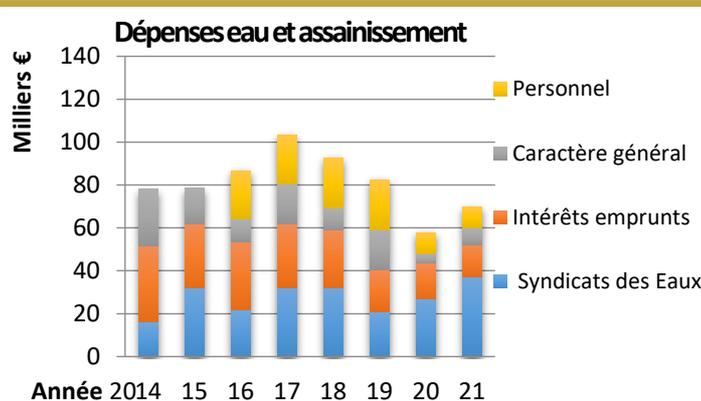
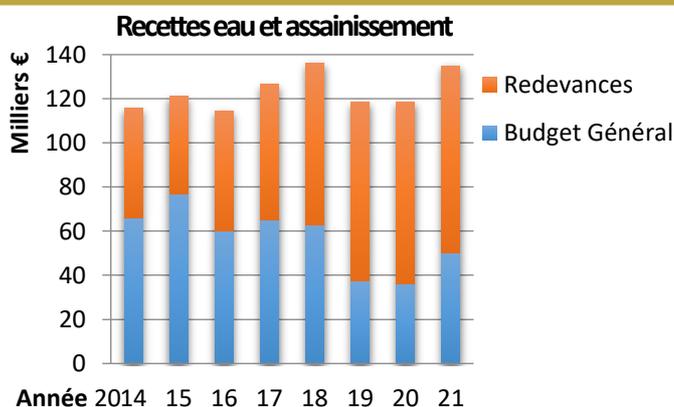
Budget communal 2021

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	597 225 €	89 528 €
Dépenses	523 162 €	136 569 €
Report 2020	157 569 €	22 729 €
Résultat	231 632 €	-24 314 €



Budget eau et assainissement 2021

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	157 967 €	63 704 €
Dépenses	138 291 €	75 784 €
Report 2020	0 €	0 €
Résultat	19 676 €	-12 080 €



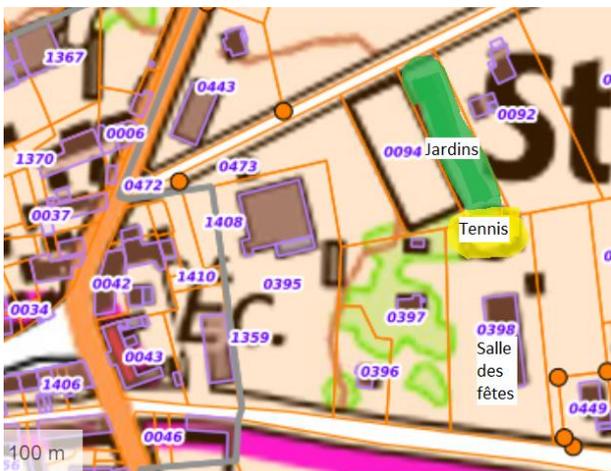
Ce qui est en cours

Travaux rue des Clos et route du Barbier :



Les enfouissements de câbles électriques et les raccordements aux domiciles sont terminés, ceux de télécommunications suivront au mois d'août, puis les anciens câbles et poteaux seront déposés.

Jardins :



6 jardins à cultiver par les habitants sont disponibles, derrière la salle des fêtes et les terrains de tennis. La location est de 20 € par an, le compteur d'eau et la consommation sont au tarif fixé pour les raccordements des jardins classiques. S'adresser à la mairie st.jean.dherans@orange.fr ou 04 76 34 98 35.

Aire de jeux :

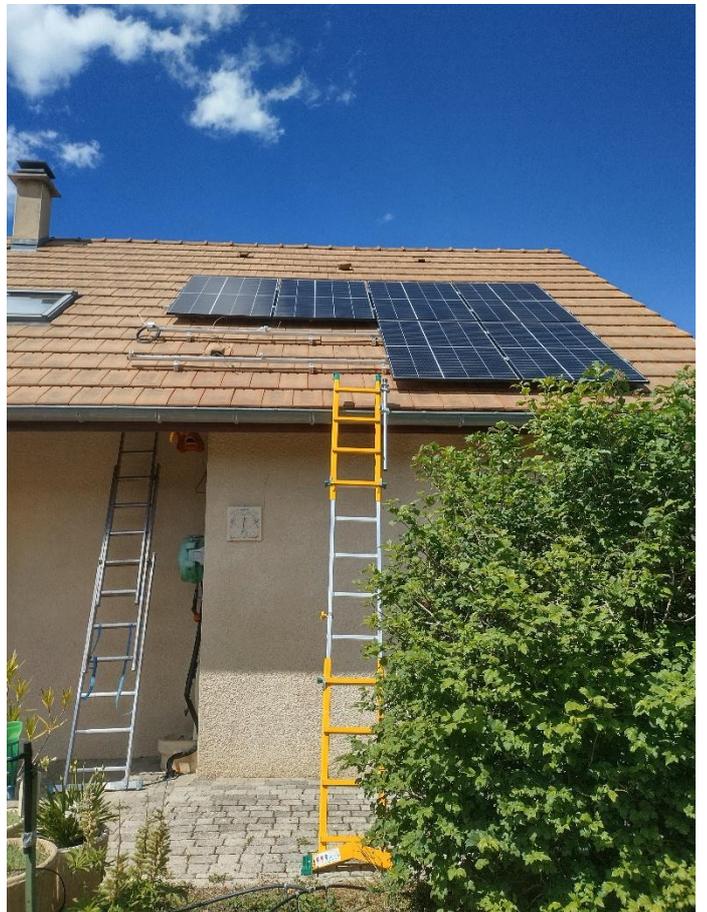


Des jeux pour enfants sont installés devant la salle des fêtes.

Le financement a été assuré par la commune avec une participation du Département :



Autoproduction photovoltaïque :



Les centrales villageoises proposent d'installer un kit d'autoconsommation, sur le toit ou au sol, pour un coût approximatif de 3 000 €, permettant d'économiser environ 500 € d'électricité par an au tarif actuel, et bien plus dans les années suivantes avec les hausses prévisibles. Les panneaux fonctionnent environ 30 ans.

Avec la nécessité de ne plus utiliser les carburants fossiles, nous devons produire plus d'électricité.

Dérèglement climatique :



L'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère est responsable du dérèglement climatique : alternance de sécheresse et d'inondations, tempêtes, incendies, qui vont devenir de plus en plus fréquents et importants. La canicule sévit en Espagne, des glaciers s'effondrent en Italie, des toits sont emportés par le vent dans les Hautes-Alpes, d'autres sont perforés par la grêle dans la Drome, des incendies s'étendent dans le Gard, et si nous n'avons pas encore de conséquence aussi dramatiques ici notre alimentation en eau ne couvre plus la consommation.

Dans l'immédiat, il manque 10 m³ par jour, et si chacun fait un effort pour réduire sa consommation d'eau nous arriverons à rétablir l'équilibre.

Pour ralentir ce dérèglement, chacun de nous devrait atteindre l'objectif déterminé par les scientifiques :

- éviter de faire venir des produits d'origine lointaine (c'est un quart de nos rejets de CO₂)
- réduire la consommation d'essence par les moyens de transport (c'est un autre quart de nos rejets de CO₂). Il faut consommer moins de 240 litres d'essence par personne et par an, 6 pleins de 40 litres, de quoi parcourir 4000 km pour une personne seule (même pas suffisant pour un travail quotidien à La Mure depuis Saint Jean !), 16000 km au total pour une famille de 4 personnes.
- réduire la consommation de fuel pour le chauffage (c'est encore un quart de nos rejets de CO₂). Il faut consommer moins de 200 litres par personne et par an.

Comment faire : Se déplacer moins (métiers de proximité, télétravail, retraités...), covoiturer (aller au travail à 2 au lieu de seul permet de faire 8000 km au lieu de 4000), changer pour un véhicule électrique. Les véhicules utilitaires CritAir 5 sont interdits dans l'agglomération Grenobloise au 1^{er} juillet 2022, tous les véhicules le seront au 1^{er} janvier 2023, puis CritAir 4 en juillet 2023 et janvier 2024, et CritAir 3 en juillet 2024 et janvier 2025.

Renforcement de sécurité incendie :

Avec les températures plus élevées et le manque d'eau, le risque d'incendie devient important. Pour améliorer les possibilités d'intervention, des réserves d'eau seront installées sur certains points qui ne peuvent pas être alimentés avec un débit suffisant pour les bornes à incendie. Des investissements sont prévus sur 3 ans, un premier stockage d'eau sera installé à Peysset en 2023.

Chiens :



Si vous avez un chien, vous devez :

- Apposer un sticker (fourni par La Poste) prévenant de sa présence.
- Maintenir fermé le portail empêchant le chien d'accéder à la rue.
- Vérifier que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont hors de portée du chien.
- Attacher le chien lors de la présence du facteur.
- Veiller à ce qu'aucun contact ne puisse avoir lieu entre le chien et le facteur.

Vous devez prendre les mesures nécessaires pour que vos animaux ne créent pas de bruit, de danger, ou toute autre nuisance gênant le voisinage.

Ce qui est prévu

Activité HighLine :



Notre commune associée avec celles de Cognet et celle de Ponsonnas ont été heureuses d'accueillir une manifestation de HighLine au-dessus de la gorge du Drac, à proximité du Pont de Ponsonnas.

Les entrainements continueront quelques jours après les démonstrations du 9 et 10 juillet.

Rallye du Trièves :



Cette année, les 2 « Spéciales » auront lieu le soir du vendredi 29 juillet.

Les habitants pourront reprendre leurs activités normales le samedi 30 et dimanche 31.

Méchoui Racing Team des Echareennes :

du Racing Team des Echareennes

Méchoui

Chouette
J'y cours

**Dimanche
14 août
à 11h30**

St Jean d'Hérans
(Salle des Fêtes)

MENU :

- Apéritif
- Salade composée
- Méchoui et gratin dauphinois
- Fromage sec
- Glace
- Fruits

Concours de pétanque gratuit (réservé aux personnes du repas)

Inscriptions avant le 06/08

Hasholder Manon :
06.72.15.49.00

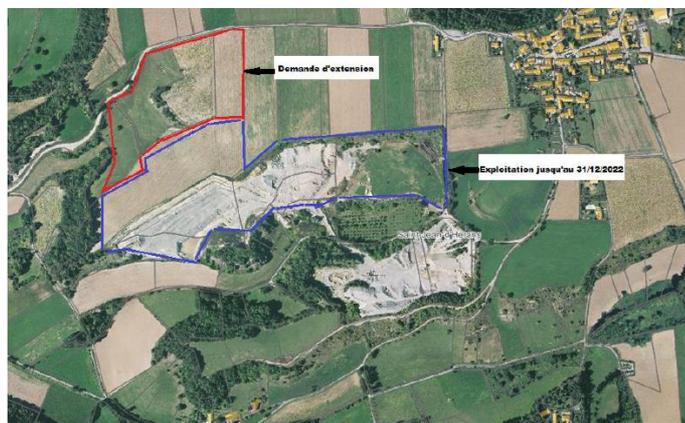
26€/adulte
14€/12-16 ans
7€/12 ans

IPNS

Exploitation de la carrière :

L'autorisation d'exploitation de la carrière prenait fin en 2020, nous avons accepté une prolongation de la zone en cours jusqu'à fin 2022.

L'exploitant souhaiterait une extension indiquée en rouge :



Celle-ci occuperait des terres agricoles, et aurait un impact paysager important sur la plaine au bord de la départementale entre le village et Touage.

Si la demande de l'exploitant est confirmée, les avis de la population seront étudiés par une enquête.

Services disponibles :

N.B. : la municipalité aide à l'installation des services, mais n'a aucune responsabilité dans le fonctionnement de ceux-ci. Pour toute activité ayant été oubliée, contactez la mairie et nous l'ajouterons au prochain bulletin.

Dominique Garcin-Gerin	<i>naturopathe</i>	04 76 34 92 15	
Mémé dans les orties	<i>plantes médicinales</i>	07 66 55 23 46	www.memedanslesorties.org
Chloé Audiffren	<i>ostéopathe</i>	06 77 29 75 33	www.doctolib.fr/osteopathe/valbonnais/chloe-audiffren
Céline Hanrot	<i>orthophoniste</i>	06 19 76 37 18	
Sylvie Karpy	<i>assistante maternelle</i>	04 76 34 99 62	
Malo	<i>coiffeuse</i>	06 73 64 75 12	www.coiffeuseuse-en-trieves.fr
Blandine	<i>camion-pizza</i>	07 71 76 38 07	www.facebook.com/pizzablandine
Vival	<i>épiciers</i>	04 76 34 74 03	
Benjamin Corbier	<i>légumes</i>	04 76 34 27 63	
Earl des Sables	<i>viande de limousines</i>	07 63 08 52 62	
Gaec de la Salamandre	<i>paysan boulanger</i>		gaecdelasalamandre@gmail.com
Philippe Roissard	<i>charpentier</i>	04 76 34 12 21	
Eymard Plomberie	<i>chauffagiste</i>	06 74 96 57 11	
Caresse de bois	<i>objets de décoration</i>		www.facebook.com/cdb38
JP Dordain	<i>photographe</i>		www.trievesphoto.com/-/galeries

Nous présentons nos excuses à Yannick Bachelard, Gaec de la Salamandre, pour l'erreur sur le bulletin précédent : Paysan boulanger, du grain au pain, au four et au moulin, pain au levain naturel et blés populations

Chloé Audiffren indique que le camion d'ostéopathie vient les lundi 18 juillet, 1er et 29 août, 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre, avec de nouvelles techniques pour les femmes enceintes et les nouveau-nés.

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Site : www.saintjeandherans.fr ATTENTION NOUVEAU COURRIEL : st.jean.dherans@orange.fr

Ouverture (mairie et agence postale) : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8 h 45 à 12 h

1 place de la Mairie Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans. Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

I.P.N.S. Crédits photos : p. 1 à C. Guérin, 2 à I. Bernard et B. Guérin, 3 à J.M. Garat, 5 à B. Guérin et J.M. Garat.